

Madame, Monsieur,

La fin de l'année 2014 sera marquée par un rendez-vous démocratique parmi les plus importants : les élections professionnelles.

Les presque cinq millions d'agents de la fonction publique seront ainsi appelés à élire leurs représentants dans les instances de concertation tant nationales que locales.

Pour ce qui est de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, vous serez près d'un million et demi à être invités à voter, du 27 novembre au 4 décembre, pour celles et ceux qui vous sembleront le mieux incarner votre vision de l'École. Ces représentants siégeront pour quatre ans dans les comités et commissions qui contribuent à définir l'avenir de notre éducation et à garantir le bien-fondé des décisions portant sur la carrière et les conditions de travail de chacun d'entre vous.

Une forte participation à ces élections donnera à vos représentants toute la légitimité nécessaire pour s'exprimer sur les choix collectifs qui concernent notre école républicaine, tant publique que privée, de la maternelle à l'enseignement supérieur.

Pour les décideurs politiques, une telle légitimité est essentielle pour permettre la meilleure prise en compte possible des réalités du terrain dans les grandes orientations qui seront tracées, avec le concours de vos représentants, pour les quatre années à venir.

Des informations sur le détail et les modalités de ce vote vous seront prochainement précisées. Elles seront régulièrement rappelées tout au long de la période qui nous sépare des élections. Par ailleurs, dès la fin du mois de septembre, les personnels de direction, les directeurs d'établissement, ainsi que les présidents d'université, disposeront de toutes les informations nécessaires pour vous éclairer. Vous pourrez aussi bientôt vous rendre sur www.education.gouv.fr (ou sur www.enseignementsup-recherche.gouv si vous travaillez dans un établissement de l'enseignement supérieur) pour trouver les réponses à vos questions éventuelles.

Comme vous le constatez, nous sommes entièrement mobilisés pour vous permettre de participer à ce vote dans les meilleures conditions possibles.

Ces élections doivent être l'occasion d'un débat collectif sur l'avenir de l'éducation. C'est pourquoi les organisations syndicales s'adresseront directement à vous dans les semaines qui viennent pour vous exposer le point de vue qu'elles entendent défendre si vous leur accordez votre confiance. Elles vous proposeront également des moments d'échange au cours desquels vous pourrez confronter vos idées avec les programmes de celles et ceux qui aspirent à vous représenter.

En participant massivement aux élections professionnelles de décembre, vous ferez entendre votre voix et celle de tous ceux qui font vivre l'éducation au quotidien. Vous contribuerez ainsi à faire avancer nos élèves et nos étudiants sur la voie de la réussite et de l'égalité.

Benoît Hamon

Ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche